

II - Comité économique

MISSIONS PRINCIPALES DU COMITE ECO

Tâches liées au développement de l'Observation du Marché (OM)

Code	Tâches	Durée	Contexte	Bases	Traitement	Priorité	Déclaration de Mannheim
II-20-1	Appui aux travaux de l'observation du marché : a) Mettre à disposition des données économiques liées à la navigation intérieure en Europe.	Permanent	Assurer une collecte des données la plus complète possible.	Contrat européen 2019-2021	ECO	I	
	b) Recueillir l'avis et les commentaires du comité en amont de la publication des différents rapports.		Assurer au maximum une cohérence entre les interprétations formulées dans les rapports d'observation du marché et la position des délégations de la CCNR (et du secteur).				
	c) Faciliter la diffusion des résultats de l'Observation du marché		Assurer une diffusion la plus large possible, y compris via la mise à jour de la liste des destinataires des rapports d'observation du marché. Cela passe notamment par une collaboration étroite avec la chargée de communication au sein du Secrétariat de la CCNR.				
II-20-2	Suites de l'atelier CCNR du 26 novembre 2019 à Bonn sur le sujet des basses eaux et la navigation rhénane, en ce qui concerne les aspects économiques.	2020	Identifier des solutions/axes de réflexion possibles pour renforcer la fiabilité et la résilience de la navigation intérieure face aux phénomènes de variation des niveaux d'eau (basses ou hautes eaux). En coopération avec IEN (pour les aspects liés à l'infrastructure)	ECO (18) 41	ECO	I	

Code	Tâches	Durée	Contexte	Bases	Traitement	Priorité	Déclaration de Mannheim
II-20-3	Evaluation et mise en œuvre des propositions développées dans le cadre de l'étude de la CCNR pour le financement de la transition du secteur vers une navigation intérieure zéro-émission.	2021	Mettre en place des solutions (notamment de financement) adéquates pour atteindre l'objectif d'un secteur de la navigation intérieure zéro-émission. Garantir l'accessibilité aux solutions de financement existantes et futures. Assurer la cohérence des politiques publiques sur ce sujet.		ECO en collaboration avec les autres Comités	I	→ 4.2
III-20-4	Contribuer au développement des connaissances sur les sources d'énergie alternatives pour les bateaux de navigation intérieure	2020	Les sources d'énergie alternatives seront de plus en plus utilisées à l'avenir dans la navigation intérieure, par exemple pour les moteurs électriques utilisant des batteries de stockage. L'échange d'informations avec les parties prenantes sera encouragé, par exemple à travers l'organisation d'un atelier dédié en 2020, en concertation avec le Comité du règlement de visite et le Comité infrastructure en environnement.	ECO (19) 33	ECO – RV - IEN	I	→ 5
II-20-5	Invitation d'intervenants extérieurs pour présenter des projets innovants, notamment pour faire face aux défis énergétique et climatique.	Permanent	Permettre à un acteur extérieur d'effectuer une présentation en lien avec les activités du comité ECO dans le but d'acquérir de l'expérience en matière d'innovation dans le secteur de la navigation intérieure, notamment en relation avec les aspects climatique et énergétique.	Sur invitation des délégations	ECO	II	
II-20-6	Soutien à l'organisation de groupes de travail dans le cadre du Corridor Rhin-Alpes et analyse des plans de travail relatif à ce même corridor.	Permanent	Travaux engagés depuis 2017. Assurer la présence de la navigation intérieure au sein des discussions du corridor. En coopération avec IEN (pour les aspects liés à l'infrastructure)	ECO (17) 24 ECO (19) 7	ECO	I	→ 2.1

Code	Tâches	Durée	Contexte	Bases	Traitement	Priorité	Déclaration de Mannheim
II-20-7	Identification des barrières à et des leviers pour une meilleure intégration de la navigation intérieure dans les chaînes logistiques numériques et multimodales	2020/2021 (pourra se poursuivre en 2022-2023)	Avec le soutien des délégations, préparation d'un document sur : <ul style="list-style-type: none"> - les raisons poussant les chargeurs à choisir ou non la navigation intérieure par rapport à d'autres modes ; - les barrières à et les leviers pour l'intégration de la navigation intérieure dans les chaînes logistiques numériques et multimodales. 		ECO Avec le soutien d'autres Comités	I	→ 6.3
II-20-8	Promouvoir les intérêts de la navigation intérieure, notamment rhénane dans les discussions relatives à la politique de l'UE ayant un impact économique important sur la navigation intérieure. Ce travail pourra notamment porter sur la préparation du programme NAIADES III, la politique climatique, fiscale, l'internalisation des coûts externes ou bien encore les questions de financement et d'investissement.	Permanent	Identifier les évolutions de la politique européenne ayant un impact économique important sur le transport fluvial. Le cas échéant, préparer une note d'analyse et développer un argumentaire relatif à ces évolutions. Diffusion de cet argumentaire par les délégations et/ou le Secrétariat auprès des instances pertinentes.	Sur proposition des délégations ou du Secrétariat.	ECO en collaboration avec les autres Comités	I	→ 6.1
II-20-9	Veille et mise en place d'un mécanisme d'information sur le calendrier des réunions des organes de l'Union européenne concernant la navigation intérieure, en particulier s'agissant des programmes de financement des transports et les appels à projets liés.	Permanent	Systematiser la transmission d'informations au comité ECO concernant le calendrier de ces réunions. Permettre une approche coordonnée au sein de ces instances et porter la voix du fluvial.	Sur proposition des délégations.	ECO	I	→ 6.4
II-20-10	Soutien dans l'identification de thèmes pertinents pour la réalisation d'études thématiques.	Permanent	Réunir les connaissances disponibles sur un sujet d'importance pour la navigation intérieure. La réalisation d'un rapport thématique annuel, assorti d'un atelier dédié, est prévue.	Contrat européen 2019-2021.	ECO en lien avec les besoins exprimés par la Commission européenne (CE)	II	

Code	Tâches	Durée	Contexte	Bases	Traitement	Priorité	Déclaration de Mannheim
II-20-11	Soutien dans l'identification de sujets clés et l'organisation d'un atelier conjoint avec la Commission du Danube¹.	2021	Renforcer les liens avec la Commission du Danube et les connaissances liées au transport fluvial dans le bassin du Danube.	Contrat européen 2019-2021.	ECO	II	
II-20-12	Réalisation d'études sur des thèmes d'importance pour le Comité ECO en partenariat avec le monde universitaire.	Permanent	Maintenir la possibilité d'assurer une collaboration avec le monde universitaire. La collaboration entre le Secrétariat de la CCNR et l'Université d'Anvers s'est achevée en février 2019 avec la finalisation de l'étude INN-IN (Innovation in Inland Navigation).	Etude finale « INN-IN »	ECO	II	

¹ Sujets possibles envisagés : Nouveaux marchés pour le transport fluvial dans le bassin du Danube, Transport de passagers sur le Danube, Harmonisation des approches statistiques entre la CCNR et la Commission du Danube, Relations entre les commissions fluviales et l'industrie.